

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ancien des professionnels capables d'organiser, réaliser et rendre compte d'interventions en serrurerie sur des chantiers neufs ou en rénovation. Le diplômé sait lire et exploiter un dossier technique (plans, nomenclatures, prescriptions), effectuer des relevés et mesures, et préparer son intervention (sécurité, outillage, matériaux, quincaillerie, modes opératoires). Il est formé à la pose et à l'installation d'ouvrages et d'équipements de fermeture (portes, portails, serrures, verrous, gâches, rideaux métalliques, volets roulants, systèmes d'accès), au façonnage et à l'ajustage des pièces, au perçage, au taraudage et aux opérations de finition. Il assure le réglage, les essais et la mise en service, vérifie le bon fonctionnement et la conformité de l'installation, et renseigne les documents techniques de réception. Il réalise également la maintenance préventive et corrective (diagnostic de pannes, remplacement de pièces défectueuses, réglages), communique avec le client et sa hiérarchie (conseil, transmission des résultats, explication du fonctionnement et des consignes d'entretien) et respecte les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur chantier.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Certificat de spécialisation de niveau CAP en 1 an formant des serruriers capables d'intervenir sur l'installation, la mise en service et la maintenance d'ouvrages et équipements de fermeture et de sécurité. Il associe lecture de plans, préparation de chantier, pose et dépannage, avec une forte partie de pratique en atelier et en entreprise.

MÉTIERS VISÉS

Serrurier poseur en bâtiment et menuiserie métallique Technicien de maintenance en serrurerie et fermetures Installateur de systèmes de fermeture et de contrôle d'accès Serrurier dépanneur en intervention chez les particuliers et les entreprises

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le serrurier intervient sur chantier pour installer, régler et entretenir des ouvrages métalliques et des équipements de fermeture (portes, portails, serrures, rideaux métalliques, volets roulants, systèmes d'accès). Il réalise les relevés, la pose, les raccordements, les réglages et le dépannage, dans le respect des normes de sécurité et de qualité.

POURSUITE D'ÉTUDE

Le CS est conçu dans un objectif d'insertion professionnelle

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38757/>

Niveau de diplôme : 4 (CS)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	254
ROME	F1607
FORMACODE	22478
RNCP	38757

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (CS)

Date d'enregistrement de la certification : 25/03/2024

Date d'échéance de la certification : 31/08/2029

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 1 an (12 semaines de formation (420) heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414

// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEU DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Napoléon	LPO	L'Aigle	Orne (61)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.